

En avant vers une véritable démocratie syndicale !

Nous sommes dans une organisation démocratique. L'existence d'un droit de tendance, c'est-à-dire la possibilité d'être collectivement organisé-es pour produire une pensée syndicale qui ne serait pas forcément celle de la direction est un élément de cette démocratie.

Classiquement, la démocratie est définie par trois éléments : la séparation des pouvoirs, l'existence de libertés et la souveraineté populaire. Mais le regard que nous portons, en tant que syndicat, sur notre société, montre que ces trois éléments ne suffisent pas à faire une véritable démocratie. Ainsi, nous nous trouvons dans une société de moins en moins démocratique. Les institutions de la Vème République, aggravées par la réforme de Lionel Jospin (quinquennat et législatives après les présidentielles), conduisent à une démocratie amoindrie. On vote et puis les élu-es (souvent les élus) décident pour nous!

Sans comparer le SNES à la Vème République, le fait que nos instances soient élues ne suffit pas non plus.

La démocratie est quelque chose de vivant, encore plus dans le mouvement social. A cet égard depuis que je suis au SNES, des progrès notables ont été effectués. L'Ecole Emancipée est présente au secrétariat national à nouveau avec deux camarades, ce qui facilite leur tâche. Mais il reste des progrès à faire. Le secrétariat général est homogène. Dans la plupart des académies la situation est la même. Nous ne demandons pas de strapontin. Nous voulons avoir le droit de militer à tous les niveaux.

Faire vivre une démocratie, c'est permettre aux minoritaires de prendre les mêmes responsabilités que les majoritaires : être dans des secteurs, en être responsable, être intégré-es aux exécutifs par le biais de leurs responsabilités de secteurs. Nous sommes parfaitement capables de défendre les mandats du SNES, au ministère ou face à un recteur. Cela a pu nous arriver. J'ai ainsi défendu les trois voies du lycée dans une CAPA. Bien plus c'est ce que font nos camarades à la FSU et au SNUipp. Je ne crois pas que ces organisations soient en péril. Pourquoi le SNES n'en est-il pas capable ?

Faire vivre une démocratie, c'est aussi favoriser un véritable débat. Contrairement à il y a trente ans, il y a peu de réunions de S1. Il y a d'ailleurs moins de S1. Les modalités de débats ont changé. On débat maintenant dans les instances, par mail et depuis peu de façon virtuelle. Notre presse doit être le reflet de ces débats et notre site aussi. Il faut qu'il y ait de vraies discussions dans les réunions d'instance, qu'elles soient le moins possibles verrouillées. Dans tous les départements il faut des listes de discussion des S1 ou correspondant-e de S1 ; dans les bassins, des listes de discussion de syndiqué-es. Ainsi nous pourrions rendre un peu plus vivant le débat syndical.

Ainsi nous pourrions porter cette démocratie dans les assemblées générales, convaincre au-delà de nos rangs et faire adhérer de nouvelles et nouvelles collègues.

Loin d'être un frein la démocratie est une condition de la vitalité et du renouveau syndical !

Elisabeth Hervouet EE Créteil